

Commune de l'ÎLE DE BRÉHAT

Calendrier de collecte des ordures ménagères et d'ouverture de la déchèterie

Premier semestre 2023

JANVIER				FÉVRIER				MARS				AVRIL				MAI				JUIN			
DIM.	1	Jour de l'An		MER.	1			MER.	1			SAM.	1			LUN.	1	Fête du travail		JEU.	1		
LUN.	2			JEU.	2			JEU.	2			DIM.	2			MAR.	2			VEN.	2		
MAR.	3			VEN.	3			VEN.	3			LUN.	3			MER.	3			SAM.	3		
MER.	4			SAM.	4			SAM.	4			MAR.	4			JEU.	4			DIM.	4		
JEU.	5			DIM.	5			DIM.	5			MER.	5			VEN.	5			LUN.	5		
VEN.	6			LUN.	6			LUN.	6			JEU.	6			SAM.	6			MAR.	6		
SAM.	7			MAR.	7			MAR.	7			VEN.	7			DIM.	7			MER.	7		
DIM.	8			MER.	8			MER.	8			SAM.	8			LUN.	8	Victoire 1945		JEU.	8		
LUN.	9			JEU.	9			JEU.	9			DIM.	9	Pâques		MAR.	9			VEN.	9		
MAR.	10			VEN.	10			VEN.	10			LUN.	10	Lundi de Pâques		MER.	10			SAM.	10		
MER.	11			SAM.	11			SAM.	11			MAR.	11			JEU.	11			DIM.	11		
JEU.	12			DIM.	12			DIM.	12			MER.	12			VEN.	12			LUN.	12		
VEN.	13			LUN.	13			LUN.	13			JEU.	13			SAM.	13			MAR.	13		
SAM.	14			MAR.	14			MAR.	14			VEN.	14			DIM.	14			MER.	14		
DIM.	15			MER.	15			MER.	15			SAM.	15			LUN.	15			JEU.	15		
LUN.	16			JEU.	16			JEU.	16			DIM.	16			MAR.	16			VEN.	16		
MAR.	17			VEN.	17			VEN.	17			LUN.	17			MER.	17			SAM.	17		
MER.	18			SAM.	18			SAM.	18			MAR.	18			JEU.	18	Ascension		DIM.	18		
JEU.	19			DIM.	19			DIM.	19			MER.	19			VEN.	19			LUN.	19		
VEN.	20			LUN.	20			LUN.	20			JEU.	20			SAM.	20			MAR.	20		
SAM.	21			MAR.	21			MAR.	21			VEN.	21			DIM.	21			MER.	21		
DIM.	22			MER.	22			MER.	22			SAM.	22			LUN.	22			JEU.	22		
LUN.	23			JEU.	23	Monstres		JEU.	23			DIM.	23			MAR.	23			VEN.	23		
MAR.	24			VEN.	24			VEN.	24			LUN.	24			MER.	24			SAM.	24		
MER.	25			SAM.	25			SAM.	25			MAR.	25			JEU.	25			DIM.	25		
JEU.	26			DIM.	26			DIM.	26			MER.	26			VEN.	26			LUN.	26		
VEN.	27			LUN.	27			LUN.	27			JEU.	27	Monstres		SAM.	27			MAR.	27		
SAM.	28			MAR.	28			MAR.	28			VEN.	28			DIM.	28	Pentecôte		MER.	28		
DIM.	29							MER.	29			SAM.	29			LUN.	29	Lundi de Pentecôte		JEU.	29	Monstres	
LUN.	30							JEU.	30			DIM.	30			MAR.	30			VEN.	30		
MAR.	31							VEN.	31							MER.	31						

	Collecte OM sur toute l'île
	Restaurateurs
	Déchèterie Professionnels
	Déchèterie Particuliers

Horaires d'ouverture de la déchèterie

- Particuliers : **Jedi** et dernier samedi du mois de 13 h 45 à 16 h 15
- Professionnels : Mercredi de 13 h 45 à 16 h 15

Des colonnes de tri sélectif sont à votre disposition pour déposer vos emballages (plastique, métal, papier, cartonnette).



ÎLE DE BRÉHAT
ENEZ-VRIAD



Numéros utiles :

Médecin : 02 96 20 09 51

Office du tourisme : 02 96 20 04 15

Vedettes de Bréhat : 02 96 55 79 50

Sur Mer Bréhat : 06 77 98 00 42

Le Petit Train : 06 86 77 85 46

Numéros d'urgence :

Pompiers : 18

SAMU : 15

Numéro d'urgence : 06 17 41 58 17

EDF : 09 726 750 22

Véolia : 09 69 32 35 29

Centre anti-poison : 02 99 59 22 22

COMPOSTAGE

Pour tous conseils ou renseignements, prenez contact avec les référents compost : Jérôme SCHULER et Nadya LAMY.

Un nouvelle commande de composteurs est prévu en 2023, vous pouvez dès à présent vous inscrire en mairie.

Tarifs 2023 :

composteur 400L / 42 €

composteur 600L / 48 €

CONSIGNES DE TRI

Ordures ménagères : Mettre les déchets ménagers dans des sacs et sortir la poubelle la veille au soir de chaque ramassage.

Verre : Dépôt volontaire dans les colonnes mis à disposition aux différents points de collecte.

Colonnes de tri sélectif : emballages plastiques et métalliques, cartonnettes, papiers

Cartons : Pour les professionnels, déplier et réduire les cartons : 70 x 70 cm.

RAPPEL : les dépôts sauvages de déchets sont interdits.

Merci de respecter les consignes de tri. Pas de sac noir dans les colonnes de tri sélectif.

COLLECTE DES "MONSTRES" - pour les PARTICULIERS

Collecte des encombrants ne pouvant être transporté dans une carriole (sommiers, matelas, gazinière...) limité à 1 m³ et pesant moins de 100 kg

Inscription en mairie (mini 48H avant la collecte).

Dates des prochaines collectes :

Jeudi 23 février 2023

Jeudi 27 avril 2023

Jeudi 29 juin 2023

DÉCHÈTERIE

Horaires d'ouverture : de 13h45 à 16h15

PARTICULIERS :

jeudi et dernier samedi du mois

PROFESSIONNELS :

mercredi

Les emballages des produits de bricolage et de jardinage sont à déposer en déchèterie.

Cartons (particuliers) : dépôt en déchèterie ou au point de collecte du patronage.

Pensez à déplier et réduire vos cartons.